

comme on a coutume de dire là-bas, et flatter par ce procédé, indigne d'un gouvernement qui se respecte, procédé que, l'élection faite, on s'empressera de délaisser pour ne point trop paraître ridicule, flatter l'élément fanatique yankee ? On a vu cela ; les politiciens n'ont pas voulu y croire, mais le forfait s'est perpétré. Le lion anglais est resté coi : pas le moindre petit rugissement pour protester. Le "Castor Canadien" est faible, il souffre en silence ; mais son œuvre, lente, est sûre : il est à ronger le rempart dernier de la dernière digue peut-être qui le sépare de la liberté. Petit poisson deviendra grand.

\* \* \*

Avant de déposer la plume, promenons un regard sur notre Canada et constatons que, malgré ses vicissitudes, il est bien, en effet, comme je le disais au début, l'un des pays les moins éprouvés de l'univers, au temps d'à-présent. Car nous avons bien aussi nos vicissitudes : les peuples comme les individus n'en sauraient être exempts. Pour ne parler que de celle des deux grandes familles, dans la nation canadienne, à laquelle nous nous intéressons le plus, mentionnons la double épreuve dont souffre le plus vivement, maintenant, notre nationalité française au Canada. Mère généreuse, elle pleure sur l'exode de ses enfants, dans la vieille province de Québec, de ses enfants en trop grand nombre, qui s'en vont, fascinés par l'appât du lucre, loin du foyer de la famille, manger le pain amer que leur dore l'étranger. Mère compatissante, elle gémit de voir ses fils éloignés, du Manitoba, en butte aux persécutions d'un fanatisme mesquin qui leur dispute des droits acquis au nom de la justice.

Mais des jours meilleurs vont luire bientôt, c'est notre espoir, où la province française de Québec sera mieux comprise de ses enfants, à qui elle offre un sein assez fécond pour les nourrir tous, où cessera enfin, enrayée par les soins intelligents de ceux qui guident nos destinées, cette émigration néfaste qui désole nos campagnes. Un jour viendra, plus prochainement encore, où les autorités compétentes, ayant engagé leur parole et l'honneur d'un gouvernement, sauront faire taire toute réclamation hostile d'un dissolvant et obscur esprit de clocher, pour rendre justice à nos frères manitobains, à qui justice est si bien due : car ils ne réclament que leur droit, de vivre dans un pays que leurs pères ont colonisé.

Une fois réglées, ces grandes et importantes questions natio-